

**Motion du 28 novembre 2007 de MM. Alpha Dramé, Gilles Garazi, Mathias Buschbeck, Alexandre Wisard, Philippe Cottet, Yves de Matteis, Eric Rossiaud, Mmes Anne Moratti Jung, Claudia Heberlein Simonett, Sarah Klopman, Marguerite Contat Hickel, Sophie de Weck Haddad, Frédérique Perler-Isaaz, Anne Pictet et Sandrine Burger: «Agenda 21: pour une politique publique ambitieuse, quantifiable et mesurable».**

(acceptée par le Conseil municipal lors  
de la séance du 17 mars 2008)

*MOTION*

Considérant:

- le manque d'objectifs clairs et de volonté politique pour définir et réaliser une réelle politique d'Agenda 21, qui a caractérisé les précédentes législatures;
- la dissémination et le manque de coordination dans les services de l'administration municipale des actions effectuées dans le domaine;
- l'absence totale de transparence dans le budget et les comptes sur les objectifs, les réalisations et les dépenses effectués pour l'Agenda 21;
- l'impossibilité subséquente de mesurer l'action de la Ville de Genève et de son administration et, a fortiori, de communiquer sur les progrès effectués dans ce domaine,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de déterminer, avant l'élaboration du budget 2009:
  1. des objectifs clairs, chiffrés et hiérarchisés,
  2. des mesures adaptées sous-tendant ces objectifs,
  3. des plans d'action coordonnés comprenant chacun un planning de réalisation et un budget;
- de réaliser graduellement les plans d'action dès l'année 2009, suivant en cela la hiérarchisation des objectifs, en définissant les actions prioritaires;
- d'inscrire de manière claire et transparente dans le budget et les comptes à partir du budget 2009 les dépenses liées à la mise en œuvre des plans d'action;
- de présenter un rapport annuel sur l'Agenda 21 au moment de la présentation des comptes. Ce rapport devra retracer les actions menées au cours de l'année, en détaillant les indicateurs retenus et en les mettant en rapport avec les objectifs fixés;
- de se doter, dès le budget 2009, des moyens financiers et humains nécessaires à la réalisation de cette politique.